

Réunion des parents délégués du 3 février 2018

Présentation de la nouvelle Direction du LAML

Madame Carole Chainé, Directrice
Monsieur Claude Faber, Directeur adjoint
Monsieur Mike Dostert, attaché de Direction

Livre de classe électronique

Depuis peu de temps les élèves du LAML ont accès au livre de classe électronique. Il sera opérationnel pour les parents à la rentrée scolaire 2018.

A partir de septembre 2018 tous les parents recevront un login personnel pour les inscriptions concernant leur enfant. Un lien (<https://goo.gl/xdf23a>) vers le tutorial pour accéder au livre de classe, se trouve déjà sur le site du LAML.

Dans le livre de classe électronique toutes les données pour un devoir en classe n'y figurent pas nécessairement mais les élèves y trouveront les consignes pour la préparation des devoirs en classe, resp. les cours libres etc.

Actuellement, seul les élèves peuvent y accéder via ordinateur ou smartphone.

A l'heure actuelle, un clic sur les dates des tests n'affiche pas encore le programme à étudier. Celui-ci se trouve ou bien sur le whiteboard ou dans le classroom.

Mme Chainé propose de rappeler aux enseignants d'inscrire les sujets des tests au livre de classe ou au classroom.

Réponses aux questions quant à la présentation de Madame Chainé sur l'utilisation du smartphone au LAML

Le démarrage de l'ordinateur portable pour effectuer une recherche ou un autre exercice en classe prend trop de temps. L'utilisation du smartphone est beaucoup plus rapide. Apprendre une utilisation raisonnée et raisonnable du smartphone prime sur l'interdiction de l'utiliser. On pourrait prévoir une sorte de « casier » où chaque élève pourrait déposer son smartphone mise en mode avion pendant les cours et devoirs en classe (déjà utilisé par certaines classes). Ainsi il n'y aurait pas de perturbation pendant les cours, mais il serait rapidement accessible en cas de besoin. Donc le LAML en tant que « digital school » utilise consciemment le smartphone en salle classe.

Par le biais d'ateliers de la part de *Bee Secure* en 6^e, du Medienteam et au cours de « Vie et Société » le lycée leur transmet aussi comment se protéger contre les dangers du world wide web.

Le LAML participe avec une 7^e et une 3^e au projet pilote du Ministère de l'Éducation Nationale pour travailler avec le I-Pad en classe. Le projet sera poursuivi, par contre il ne faudra pas perdre de vue le coût financier de cette mesure. La demande pour que toutes les 7^e reçoivent des iPads a été soumise au Ministère.

Le LAML organisera une table-ronde en date du 28 avril 2018 (10h00-12h00) entre élèves, parents et professeurs au sujet de l'utilisation des smartphones au lycée.

Réponses aux questions posées par les parents d'élèves du LAML

1. Devoirs à domicile :

Certaines classes ont parfois beaucoup de devoirs à domicile. Tous les devoirs sont à inscrire sur le whiteboard de la classe. Si le whiteboard est à jour, les professeurs voient eux-mêmes la quantité de devoirs déjà à assumer par les élèves et peuvent s'y orienter. Or, les élèves peuvent toujours discuter avec les enseignants en vue de trouver une solution.

2. Devoirs à domicile pendant les vacances scolaires :

Il est important que les élèves puissent se détendre pendant les vacances, ceci n'empêche cependant pas la lecture imposée.

3. Moyenne de la classe pour chaque devoir en classe:

Surtout pour les classes du cycle inférieur (jusqu'en 5^e) il est important de pouvoir situer l'enfant par rapport à la moyenne de la classe. La Direction va rappeler aux professeurs de bien vouloir indiquer dans ces classes les moyennes de classe lors des devoirs en classe.

Si des problèmes persistent, les parents peuvent s'adresser à la Direction.

4. Photocopies :

a. Certains titulaires utilisent beaucoup de photocopies pour leurs cours. On pourrait s'imaginer de travailler plus sur le « drive » et de moins imprimer. Beaucoup d'enseignants utilisent déjà la plateforme pour y déposer différents cours.

Remarque des parents: Travailler sur le drive implique souvent que les élèves doivent imprimer à la maison, ce qui ne résout pas le problème.

b. Certains parents aimeraient avoir une quittance comme preuve. On pourrait imaginer de leur faire un email avec le montant à payer.

Mme Chaine rappelle qu'à partir de l'année scolaire 2018/19 les livres scolaires seront gratuits à voir pour les photocopies.

5. Programme scolaire et méthodes :

En littérature il y a des œuvres sur le programme qui semblent ne plus être à l'actualité, il faut quand même tenir compte de leur importance littéraire. De toute façon il y a pour les classes terminales une obligation de travailler avec les œuvres prévues par le Ministère au plan national.

En ce qui concerne les méthodes d'apprentissage, l'apprentissage par cœur est parfois incontournable. Dans certaines matières il faut être très précis dans la formulation et/ou utiliser les termes techniques corrects (p.ex. sciences).

Il est évident que pas tous les élèves apprennent de la même façon. Avant d'apprendre « par cœur » il faut avoir compris ce qu'on doit apprendre. Or pour retenir un sujet il y a différentes méthodes par lesquelles on peut s'appropriier le programme. Chaque élève doit trouver sa voie. Le SePAS (ancien SPOS) peut donner des conseils individuels.

6. Période des devoirs en classe

a. En fin de trimestre il y a des « périodes de devoirs en classe » (Prüfungszäit) pendant lesquelles il y a un devoir en classe de chaque branche enseignée. Il s'avère parfois difficile de bien répartir les différents devoirs, vue que pour certaines branches il n'y a qu'un seul jour en semaine qui est possible et souvent il faut attendre la fin du trimestre pour avoir assez de matière à donner. Par le biais du livre de classe électronique il sera plus facile pour les titulaires des différents cours de prévoir une bonne répartition des devoirs.

Cependant, il faut aussi apprendre aux jeunes élèves des cycles inférieurs qu'il ne suffit plus de commencer à apprendre la veille d'un devoir en classe. Ils doivent apprendre à mieux répartir leurs préparations.

Mme Chaine rappelle que les élèves peuvent toujours demander un changement de date à leurs professeurs. Elle propose que le délégué de classe s'adresse au régent.

b. Pour certaines branches il n'y a qu'un seul test prévu. Parfois les professeurs le font alors en plusieurs étapes et la note se compose de différentes sous-notes.

c. Un élève absent lors d'un test, doit rattraper le test dans les meilleurs délais. Le LAML s'est organisé de la façon suivante : les tests à rattraper peuvent être écrits les mardis ou jeudis après-midis pour que l'élève ne perde pas encore des heures de cours. Deux samedis par trimestre et les jeudis avant les vacances trimestrielles sont aussi réservés à ces fins.

7. Méthodes d'évaluation :

La note finale par trimestre peut être augmentée ou diminuée pour participation au cours et/ou en fonction de travaux supplémentaires ou des devoirs réalisés à raison de 4 points.

Dans les branches autres que les langues, le professeur peut retirer des points pour des fautes de grammaire et/ou d'orthographe s'il l'a annoncé lors du devoir. Toutefois, les expressions spécifiques p. ex. en biologie doivent toujours être correctes.

En ce qui concerne les mathématiques p. ex. le chemin scientifique pour arriver au résultat compte pour une grande partie des points.

8. Proposition d'une remise personnelle des bulletins et de rencontres personnelles (Elternsprechtag) :

Le LAML est une école qui fait valoir la communication entre élèves, parents et professeurs. Chaque élève ou parent peut contacter ses professeurs via email en cas de besoin et aura une réponse. Organiser une remise de bulletin pour chaque élève est difficilement envisageable avec 1400 élèves.

Le LAML prévoit cependant de changer le déroulement des réunions parents en début d'année.

Commentaire parent-déléguée : Ce système est pourtant appliqué dans d'autres écoles comme le Lycée Michel Rodange, l'École Européenne et d'autres.

9. Transport public/retards fréquents :

Le comité des élèves du LAML s'est proposé de faire un sondage auprès de tous les élèves du LAML quant à leurs expériences et souhaits du transport scolaire. Après l'évaluation de ce questionnaire il y aura une réunion avec Madame Karin Modert en charge des problèmes de transport au MENJE au sujet d'une amélioration du transport scolaire.

Quand les parents savent que leur enfant a eu ou aura un retard le matin en prenant le bus pour le lycée, il suffit de faire un mail au secrétariat pour l'excuser.

Les parents doivent communiquer toute absence de leurs enfants en téléphonant au secrétariat pour information et soumettre une excuse écrite et signée dans les meilleurs délais au régent. A partir du 3^e jour, un certificat médical est requis.

10. Originaux des devoirs en classe :

Le lycée a l'obligation de garder tous les devoirs en classe pendant 10 ans dans ses archives.

11. Stages d'observation :

Les élèves des 4ièmes font un stage en entreprise pendant une semaine. Ils sont obligés de postuler eux-mêmes pour ce stage auprès des entreprises.

Souvent ils n'ont pas de réponse, ce qui les démotivent fortement. Ceci fait aussi partie d'un apprentissage important. Si un jeune ne trouve pas de stage le SePAS peut l'aider. Le lycée possède un fichier d'adresses de firmes, entreprises ou services qui sont prêts à accueillir des stagiaires.

12. Drogues légales et illégales :

La consommation de cigarettes et e-cigarettes est interdite au CAMPUS or difficilement contrôlable.

Le Comité des Parents d'Elèves (CPE) et le Conseil d'éducation du LAML ont, ensemble avec l'asbl IMPULS établi une grille d'intervention en cas de doute, de consommation ou possession de drogues illégales ou de consommation d'alcool au lycée.

13. Cantine-Emballage des produits :

Le LAML n'a aucune emprise sur la cantine scolaire qui elle est gérée par Restopolis. Toutefois, il existe quand même une entente entre Restopolis et le LAML pour utiliser des couverts et verres réutilisables au lieu d'un emballage perdu. Le LAML désire promouvoir l'éducation dans le domaine du développement durable, un groupe vient de se créer qui s'appelle « LAML goes green ».

14. Splitting des classes à faible effectif :

Le LAML ne prévoit pas de disperser le groupe d'élèves d'une classe musicale ou d'une classe latine sur différentes autres classes pour seule raison que l'effectif de la classe soit trop bas. D'un autre côté un élève d'une classe musicale qui arrête avec sa formation musicale en dehors du lycée pour quelle raison que ce soit, peut toujours rester dans sa classe initiale.

15. Fiches d'évaluation pour professeurs :

Le LAML a un système d'évaluation des cours pour chaque professeur par sa classe avec pour intention de donner la possibilité au professeur de réviser sa méthode de travail. Or cette évaluation ne concerne que le cours et non pas la personne.

16. Charte informatique :

Le LAML a prévu d'éditer une version light de la charte informatique qui regroupe les 10 points les plus importants par mots clé.

17. Comment mieux organiser les deux derniers jours avant les vacances trimestrielles :

Il est évident que ces deux derniers jours les élèves n'ont plus envie de travailler et les professeurs leur offrent souvent de voir un film ensemble ou autre divertissement faisable en salle de classe. Le lycée organise à certaines fins de trimestre des ateliers (sciences ou art selon le trimestre) que les élèves de toutes les classes peuvent fréquenter.

18. CAMPUS-réponse du CPE

Des travaux de réaménagement sont prévus et la planification est en cours.

Cette planification est réalisée ensemble avec une délégation d'élèves afin d'intégrer leurs propositions.

Les CPE des écoles du Campus désirent proposer aux différentes Directions (LAML, LMRL, Athénée et SNJ) quelques idées facilement réalisables à court terme, comme p. ex : d'installer des bancs, tables de tennis etc dans la cours jusqu'à l'aménagement définitif.